

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 29/04/24

Présents : MME RUPERT, MM. P. GUILLEBAUX (CD), J.P LEDUC (Président), R. PANARIELLO, P. DUPIN (VISIO), PILLEMONT (CDA)

Excusés : L. JOUBERT (Vice Président)

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La commission demande aux clubs de vérifier leurs calendriers et d'anticiper le plus possible les éventuelles demandes de changement d'horaires, de report de match et d'informer le District des manifestations impliquant des reports de matches.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1ER RAPPEL
SENIORS

D3-B DU 21/04/2024
26914384 CELLOIS CS 1 / VOISINS FC 2

U16

D2-B DU 21/04/2024
25893151 VIROFLAY USM 21 / VERSAILLES 78 FC 24

D4-B DU 21/04/2024
27343138 ENT. MEZIERES EPONE 22 / RCC 21

U14

D4-A DU 20/04/2024
25895275 MANTES USC 21 / BREVAL LONGNES FC 21

FORFAIT GENERAL

Après le début des compétitions

CDM

D1-A POISSY FC 5

U18

D3-D PLAISIROIS FO 22

U16

D4-D HOUDANAISE REGION FC 23

ERRATUM

U18

D3-A BREVAL LONGNES FC 21

U16

D4-A ISSOU AS 21

FORFAITS NON AVISES

3EME FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

U16

D4-D DU 28/04/2024
27238850 HOUDANAISE REGION FC 23

FORFAITS NON AVISES

1ER FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

U14

D4-E DU 27/04/2024
27224539 VIROFLAY USM 22

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

POULE A DU 22/04/2024
28079338 BAILLY NOISY SFC 1

FORFAITS AVISES

2EME FORFAIT

SENIORS

D4-A DU 28/04/2024
25890314 LFCM 1

D5-D DU 28/04/2024
27165460 HOUDANAISE REGION FC 3

SENIORS F À 11

D1-U DU 27/04/2024
27139789 MAURECOURT FC 1

CDM

D1-A DU 28/04/2024
26923688 POISSY FC 5

U18

D3-D DU 28/04/2024
27236089 PLAISIROIS FO 22

FORFAITS AVISES 1ER FORFAIT

U16

D4-A DU 24/04/2024
27236761 ISSOU AS 21

MATCHES REMIS

A JOUER LE 08/05/2024

SENIORS

D3-A
25890012 VAUXOISE ES 1 / CARRIERES S/SEINE US 1

D4-A
25890305 AUBERGENVILLE F.C 2 / GUERVILLE ARNOUVILLE 1

A JOUER LE 11/05/2024

FUTSAL SENIORS

D1-A
26923211 MUREAUX O.F.C. LES 1 / ATFC 1

A JOUER LE MERCREDI 15/05/2024 A 20 H

SENIORS

D3-A
25890050 VAUXOISE ES 1 /CHANTELOUP LES V. US 2

VETERANS

D5-A
25894823 VILLENES ORGEVAL 32 / BREVAL LONGNES F.C. 32

A JOUER LE MERCREDI 15/05/2024 A 19 H

U16

D4-A
27236766 GUERVILLE ARN. 21 / BREVAL LONGNES F.C. 21

A JOUER LE 18/05/2024

U14

D4-B
25883446 VAUXOISE ES 21 / PORCHEVILLE FC 22

A JOUER LE 19/05/2024

SENIORS

D4-A
25890278 LFCM 1 / FEUCHEROLLES USA 1

D5-D
27165340 HOUDANAISE REGION FC 3 / YVEL./MONFORT FC 1

VETERANS

D3-A
25896351 VILLENES ORGEVAL 31 / CARRIERES GRESILLONS 31

D4-A
25896714 LFCM 31 / ROSNY S/SEINE C.S.M. 31

U18

D3-A
27235009 VAUXOISE ES 21 / GUERVILLE ARNOUVILLE 21

U16

D4-B
27343136 VILLENES ORGEVAL 22 / F.C. ACHERES 21

D4-D
27238820 HOUDANAISE REGION FC 23 / BUC FOOT AO 22

A JOUER LE MERCREDI 22/05/2024 A 20H

SENIORS

D4-A
25890287 BREVAL LONGNES F.C. 1 / POISSY FC 3

SUSPENSIONS DE TERRAINS

SENIORS

▣ **D4-A DU 05/11/2023**

25890227 POISSY FC 3 / BREVAL LONGNES FC 1

Transmis de la Commission de Discipline infligeant une suspension de terrain pour 2 **matches fermes** pour l'équipe 3 de POISSY FC évoluant en D4-A.

La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

La Commission désigne les matches suivants :

SEN D4-A DU 28/04/2024

25890310 POISSY FC 3 / MANTES USC 1

SEN D4-A DU 26/05/2024

25890337 POISSY FC 3 / VILLENES ORGEVAL 2

Le club a trouvé un terrain à CONFLANS pour les 2 dates - Complexe sportif Claude Fichot (Convention de la mairie reçue).

La Commission donne son accord.

▣ **D5-D DU 28/01/2024**

27165442 ST CYR AFC 1 / VERSAILLES JUSSIEU AS 1

Transmis de la Commission de Discipline en instruction infligeant une suspension de terrain de 2 matches fermes pour l'équipe de ST CYR AFC évoluant en D5-D.

La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

La Commission désigne le match suivant :

SEN D5-D DU 02/06/2024

27165473 ST CYR AFC 1 / YVELINE MONTFORT FC 1

La Commission désignera le deuxième match en début de la saison prochaine 2024/2025.

DEMANDES

SENIORS

D3-A DU 26/05/2024

25890070 VILLENES ORGEVAL 1 / MAURECOURT FC 1

Demande de VILLENES pour avancer le match au 19/05 à 15H car leur terrain est inaccessible à la date initiale pour cause de course à pied 'Foulée Villenoise ».

Accord écrit de MAURECOURT.

La Commission donne son accord.

D4-A

25890305 AUBERGENVILLE FC 2 / GUERVILLE ARNOUVILLE 1

Proposition de AUBERGENVILLE pour programmer ce match au mercredi 22 mai à 20h (puisque le 12/05 GUERVILLE a un match de Coupe de France).

La Commission est en attente de l'accord écrit de GUERVILLE.

D5-B

27164064 VAUXOISE ES 2 / JUZIERS F.C. 1

Proposition de VAUXOISE pour jouer ce match le mardi 21 mai, mais JUZIERS a un match de championnat le dimanche 19/05 donc préférerait jouer le jeudi 23/05 à 20h ou 20h30.

La Commission est en attente de l'accord écrit de VAUXOISE.

D5-D DU 02/06/2024

27165476 BOIS D'ARCY AS 3 / VOISINS FC 3

Demande de VOISINS pour avancer le match au 26/05 car leur éducateur est indisponible à la date initiale.

Compte tenu du motif, la Commission ne peut donner son accord.

De plus, il s'agit de la dernière journée de championnat qui doit forcément se jouer en même temps que toutes les autres.

CDM

D1-A DU 12/05/2024

26923716 CROISSY US 5 / ACHERES BENFICA AP 5

Demande de CROISSY pour jouer ce match le jeudi 16/05 à 20h15 car leur complexe est fermé du 8 au 12 mai inclus.

La Commission est en attente de l'accord écrit de ACHERES avant Vendredi 3 mai à 12H.

VETERANS

D4-B DU 12/05/2024

25896844 LES CLAYES USM 31 / BOUGIVAL FOOT 32

Demande des CLAYES pour jouer ce match le 19 mai, leur terrain étant fermé de 12 mai.

Le 19 mai étant une date de report au calendrier, la Commission donne son accord.

U18

D3-A DU 05/05/2024

27235014 GARGENVILLE STADE 21 / VAUXOISE ES 21

Arrêté municipal de fermeture des terrains de GARGENVILLE pour le week-end des 4 et 5 mai 2024.

La Commission demande aux deux clubs de s'entendre avant le 5 mai pour jouer ce match en semaine.

U16

D2-B DU 12/05/2024

25893158 CELLOIS CS 21 / VERSAILLES 78 FC 24

Demande du CELLOIS pour reporter ce match au 19/05 car les joueurs, éducateur et parents avaient pris leurs dispositions pour partir en week-end.

Le 12 mai étant une date de report au calendrier, la Commission maintient le match à la date prévue.

D3-B DU 12/05/2024

25893420 CLAYES S/BOIS USM 21 / CHAMBOURCY ASM 21

Demande des CLAYES pour jouer ce match le 19 mai, leur terrain étant fermé le 12 mai. Refus de CHAMBOURCY ASM car ils participent à un tournoi à cette date.

Le 19 mai étant une date de report au calendrier, la Commission décide, rencontre à jouer le 19 mai. Néanmoins, si les 2 clubs s'accordent sur une nouvelle date en semaine, la Commission donnera son accord.

D3-C DU 12/05/2024

25893526 ABLIS SUD 78 21 / PLAISIROIS FO 22

Demande de ABLIS pour reporter ce match au 19 Mai car il y a beaucoup de joueurs absents.

Le 12 mai étant une date de report au calendrier, la Commission maintient le match à la date prévue.

D4-A DU 17/03/2024

27236766 GUERVILLE ARNOUVILLE 21 / BREVAL LONG. F.C. 21

Proposition de GUERVILLE pour jouer ce match le 26 Mai 2024.

Accord écrit de BREVAL.

La Commission donne son accord.

U14

D4-A DU 04/05/2024

25895309 GARGENVILLE STADE 21 / BREVAL LONGNES FC 21

Arrêté municipal de fermeture des terrains de GARGENVILLE pour le week-end des 4 et 5 mai 2024.

La Commission demande aux deux clubs de s'entendre avant le 5 mai pour jouer ce match en semaine.

FUTSAL

D1-A DU 09/05/2024

26923205 CBPS / LE PERRY FOOT 1

Courrier de CBPS informant de la fermeture du Gymnase les jours fériés et donc le jeudi 09/05.

La Commission dit match à jouer à une date ultérieure.

INVERSION DE TERRAINS SUITE FORFAIT AU MATCH ALLER

U16

D3-C DU 05/05/2024

25893548 ABLIS SUD FC 78 21 / MAGNY 78 FC 21

Demande de MAGNY pour jouer ce match retour à domicile, étant donné que ABLIS était forfait au match aller.

En application de l'ART 23 ALINEA 7, la Commission donne son accord et dit match à jouer le 3/06/2024.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F
RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'Astreinte de la Ligue est réservée aux matches de Ligue et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches du District. La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée. Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match, à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).

Tous les courriers adressés à la Commission doivent être réalisés depuis l'adresse officielle du club.

SENIORS

D2-A DU 21/04/2024

25881017 MAULOISE U.S. 1 / MONTESSON U.S. 1

Pris note des rapport de l'arbitre principal et de MAULOISE.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

Dossier transmis à la CDA (tablette détériorée).

D3-A DU 21/04/2024

25890011 ANDRESY F.C. 1 / HOUILLES A.C. 3

Pris note des rapports des deux clubs.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

D5-B DU 14/04/2024

27164060 V.F.C 1 / ANDRESY F.C. 2

Pris note du rapport de ANDRESY.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

D5-C DU 21/04/2024

27164926 CARRIERES S/SEINE US 2 / CHAMBOURCY ASM 2

Pris note du rapport de l'arbitre officiel et de CARRIERES S/S.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

VETERANS

D3-A DU 21/04/2024

25896317 ECQUEVILLY E.F.C. 31 / MAISONS-LAFFITTE F.C 31

Pris note du rapport de ECQUEVILLY et MAISONS LAFFITTE.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

D3-B DU 28/04/2024

25896483 MONTFORT FC 31 / MARCQ FC 31

Pris note des rapports des deux clubs.

La Commission décide de ne pas sanctionner les clubs, mais demande au club de MARCQ FC de bien vouloir confirmer le score et les compositions d'équipes.

D5-C DU 21/04/2024

27185564 MONTIGNY LE BX AS 32 / FCFF 31

Pris note du rapport de MONTIGNY.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

U16

D4-D DU 21/04/2024

27238823 FCFF 21 / ST CYR AFC 21

Pris note du rapport de FONTENAY.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

U14

D3-C DU 27/04/2024

26926717 RAMBOUILLET YVELINES 21 / MESNIL ST DENIS 21

Pris note du rapport de RAMBOUILLET.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

CRITERIUM DU LUNDI

POULE A DU 22/04/2024

28079339 OVILLOISE 1 / RC ARGENTEUIL 1

Pris note du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

DEMANDES DE RAPPORTS

SENIORS

D5-B DU 28/04/2024

27164080 ENT. MAULE-MEZIERES 3 / VAUXOISE ES 2

Pris note du rapport de VAUXOISE.

La Commission demande à MAULE un rapport concernant la non utilisation de la FMI.

U16

D4-B DU 28/04/2024

27343170 MAURECOURT F.C. 21 / FOURQUEUX A.S. 21

La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

D4-C DU 21/04/2024

27238712 PECQ US LE 21 / CELLOIS CS 22

La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.